

RESUME EXECUTIF DU PLAN STRATEGIQUE

Evolution institutionnelle

Créé en 1951, le CSRS a évolué institutionnellement, sur trois grandes phases : (i) de 1951 à 2001, entièrement administré par la Commission du CSRS et un directeur; (ii) de 2001 à 2007, marquée par la signature de l'accord de siège et la mise en place, après la célébration des 50 ans, d'un Conseil Scientifique ; (iii) depuis 2007, marquée par la signature d'un nouveau règlement d'organisation instituant un Conseil des Fondateurs, un Conseil d'Administration, un Conseil Scientifique et une Direction Générale.

Le CSRS est donc passé d'une structure aux organes de gouvernance exclusivement suisses à une structure dont la gouvernance est assumée par des instances impliquant des représentants des deux pays et de la région ouest africaine. Il a aussi évolué d'une plateforme de facilitation de la recherche en Afrique pour quelques chercheurs suisses et européens en une plateforme de partenariat scientifique Nord - Sud et Sud - Sud pour des dizaines de projets par année.

Les activités de recherche du CSRS se sont développées principalement sous quatre (4) axes de recherche : i) Milieu Naturel et Biodiversité (MNB) ; ii) Sécurité Alimentaire et Nutrition (SAN) ; iii) Parasitologie Animale et Humaine (PAH) ; iv) Environnement Urbain et Santé (EnvU).

Le bilan de ses réalisations montre qu'il est devenu à la fois: (i) un centre de recherche ; (ii) un acteur de formation à la recherche et partenaire des universités ; (iii) un acteur au niveau régional et international ; (iv) un acteur de développement et prestataire de services ; (v) un vecteur de coopération important entre la Suisse et la Côte d'Ivoire.

Aujourd'hui, le monde est confronté à des changements globaux majeurs qui ne ménagent pas la Côte d'Ivoire et les pays de la région : changements climatiques, crise alimentaire, crise énergétique, crise financière, maladies émergentes, conflits politico-militaires, etc... La recherche au CSRS doit s'adapter et aider les sociétés à trouver les réponses adéquates.

Largement reconnu par les deux gouvernements suisse et ivoirien (qui ont signé avec les fondateurs du CSRS un nouveau règlement d'organisation du CSRS en 2007, après la signature d'une Convention de coopération scientifique entre les deux pays en 2006), avec une crédibilité de plus en plus affirmée auprès de nombreux partenaires, bâtie sur plus de 58 ans d'activités continues, le CSRS doit être à la hauteur de nombreux espoirs placés en lui et faire encore et toujours beaucoup plus. Le présent plan stratégique est élaboré pour les 5 prochaines années (2009-2013).

Vision

Etre un centre de ressources pour la recherche, la formation et les services, une plateforme efficace de partenariat régional et international, une institution crédible générant des résultats applicables pour le développement durable. Devenir un centre de références pour diverses organisations internationales intergouvernementales et non-gouvernementales telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Mission

Initier, encourager, soutenir et exécuter les recherches en partenariats en Côte d'Ivoire et dans les pays de la région Ouest Africaine, tout en contribuant au renforcement des capacités locales et en fournissant des services de qualité.

Domaines stratégiques d'activités

Les domaines stratégiques d'activités du CSRS demeureront au nombre de trois : a) la recherche, b) la formation, c) la prestation de services. Le Centre entreprendra des recherches qui combineront tant que possible dans un cheminement cohérent l'innovation, la validation, et l'application/vulgarisation.

Les cinq (5) piliers de coopération seront: (a) les universités et instituts de recherche en Côte d'Ivoire, en Suisse et dans la sous-région, (b) les partenaires non académiques, notamment ceux du secteur privé, pour un partenariat public-privé porteur au niveau régional et international, (c) les laboratoires spécialisés, complémentaires aux capacités existantes au CSRS, (d) les institutions et autres entités en Suisse (l'Institut Tropical Suisse, le Conseil de Fondation du CSRS, la SCNAT) et (e) les organisations internationales et les divers réseaux gouvernementaux et non gouvernementaux.

Gouvernance

Les principaux organes du CSRS depuis juin 2007 sont : un Conseil de Fondateurs (Conseil de la Fondation), un Conseil d'Administration (composé d'un représentant de chacun des gouvernements ivoirien et suisse, d'un représentant du milieu universitaire suisse, d'un représentant du milieu universitaire ivoirien, et d'un représentant du milieu universitaire de la sous-région), un Conseil Scientifique et une Direction Générale.

La gouvernance du CSRS en interne sera structurée autour de trois (3) départements d'activités techniques et scientifiques, soutenus par des services administratifs et financiers regroupés aussi sous une coordination ou un département (à plus ou moins long terme).

En matière d'activités scientifiques, les 4 axes de recherche historiques constitueront le socle, les thèmes continueront à s'ouvrir aux problématiques d'actualité, et les projets de recherches seront coordonnés à travers 2 départements : (i) le département *Sécurité Alimentaire et Biodiversité* (DBSA) qui regroupe essentiellement les axes MNB et SAN et ii) le département *Environnement et Santé* (DESA) qui regroupe essentiellement les axes EUS et PAH.

En matière de valorisation des résultats et de prestations en expertises, un troisième département d'activités du CSRS sera créé pour se charger de la valorisation, des ressources et des applications (DVRA), qui regroupera les unités spéciales : la cellule FOREVUS, le Telecentre Willy Mueller, la Station Bringakro, le DSS de Taabo et les Laboratoires du CSRS.

Les responsables de ces départements auront rang de directeurs adjoints. Un Directeur Général Adjoint sera désigné parmi les directeurs adjoints/directeurs de départements.

Orientation scientifique

L'option stratégique maintenue sera la diversification des thèmes de recherche (au lieu d'une spécialisation) ; ce qui confèrera au CSRS un profil spécifique dans son environnement en Côte d'Ivoire et dans la région. Tout en ne renonçant pas à la diversification, il demeure cependant important d'éviter une trop grande dispersion. L'orientation scientifique restera liée aux grands changements dans le monde et aux priorités nationales et internationales.

Le CSRS continuera à privilégier la formation à la recherche (doctorats, DEA, maîtrises) afin d'augmenter la masse critique nécessaire de ressources humaines bien formées, essentielles pour faire face aux défis des objectifs de développement durable. Ensemble avec les doctorants, les PostDocs seront le socle pour l'activité de recherche, la capitalisation et la vulgarisation des résultats de la recherche.

Le processus de valorisation des résultats des deux départements d'activités scientifiques impliquera tous les différents niveaux de production des savoirs et des synthèses.

Le CSRS soutiendra la nouvelle politique d'harmonisation des cursus universitaires en Afrique de l'Ouest autour du système LMD (Licence – Maîtrise – Doctorat).

Objectifs des départements scientifiques

Les objectifs assignés aux trois Départements d'activités sont respectivement les suivants :

- Objectif 1 (DBSA) : Entreprendre des recherches scientifiques multidisciplinaires sur le développement agricole et la conservation de la biodiversité.
- Objectif 2 (DESA) : Entreprendre des recherches scientifiques multidisciplinaires sur les systèmes de santé et les changements environnementaux.
- Objectif 3 (DVRA) : Entreprendre des actions de valorisation et de transfert des connaissances et solutions générées par les projets de recherches et les chercheurs.

La promotion de l'excellence dans les partenariats, le travail interdisciplinaire et transdisciplinaire sera soutenue avec la poursuite de l'attribution du Prix CSRS (ex Lombard Odier et Darier Hensch) et du Prix WWF.

Organisation des départements

Les trois départements d'activités vont développer des projets multidisciplinaires autour de chercheurs de différents niveaux (seniors, Post docs, PhDs, etc...) et de domaines variés, organisés en groupes de recherches. Les départements veilleront à maintenir un adéquat équilibre entre le nombre de séniors et de jeunes chercheurs pour assurer une bonne qualité de supervision.

Le département DESA conduira ses recherches prioritairement sous quatre (4) domaines de recherche (groupes de recherches) : (i) Paludisme maladies négligées et émergentes, y compris les parasitoses animales, (ii) Nutrition, qualité et risques sanitaires, (iii) Changements climatiques, urbanisation et bien-être et (iv) Gouvernance, mobilité, risques et conflits.

Le département DBSA conduira ses recherches prioritairement sous quatre (4) domaines de recherche (groupes de recherche) : (i) Primates et autres Mammifères; (ii) Plantes Médicinales, Utilitaires et Foresterie ; (iii) Systèmes de Production Agricole et Post-récolte, (iv) Economie Agricole.

Le département DVRA sera organisé principalement autour de cinq (5) unités spéciales: (i) la cellule FOREVUS (Formation, Ressources, Vulgarisation au Sud), (ii) les Laboratoires du CSRS ; (iii) La station expérimentale agro-pastorale de Bringakro ; (iv) le Telecentre Multimédia Willy Mueller et (v) la Bibliothèque.

Conseil scientifique

Le Conseil Scientifique du CSRS jouera un rôle majeur d'évaluation non seulement des nouveaux projets mais aussi des projets terminés et ceux en cours. Il veillera notamment au suivi et l'évaluation de la qualité des activités de recherche. Certains membres du Conseil Scientifique pourront s'impliquer

comme porteurs de projets au Centre. Le Conseil soutiendra les efforts de mobilisation de moyens propres au CSRS pour financer des projets de recherche qui seront sélectionnés par ledit Conseil lui-même. Par leurs positions dans les institutions académiques et de recherches en Côte d'Ivoire, les membres du CS soutiendront la volonté du CSRS à construire et renforcer les relations de coopération avec quelques uns des partenaires privilégiés en Côte d'Ivoire.

Coopération scientifique avec la Suisse

Le centre donnera une place privilégiée à la coopération scientifique avec des entités suisses, notamment avec l'Institut Tropical Suisse (Leading House). Le leading House et La Fondation du CSRS en Suisse continueront à jouer plusieurs rôles importants: a) de représentants des valeurs traditionnelles du centre et du patrimoine suisse, b) de contributeurs aux réflexions sur les orientations scientifiques (deux de leurs représentants étant membres du Conseil Scientifique), c) de mobilisation de l'intérêt du milieu scientifique suisse pour le CSRS, d) de soutien non conjoncturel garanti sur le long terme autour notamment de la gestion de bourses pour jeunes chercheurs suisses désirant venir au CSRS (exemple du Fonds Willy Mueller) et autour des investissements pour l'infrastructure et l'équipement.

La coopération avec la Suisse a été significativement renforcée par le « Message 2008 » du Secrétariat d'Etat à la Recherche en Suisse qui a pris en compte 3 pays en Afrique, dont la Cote d'Ivoire, pour une coopération scientifique bilatérale entre la Suisse et les dits pays sur une période de 3 ans (2008 – 2011).

Le soutien de l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire, les partenariats public-privés avec le secteur privé suisse présent en Côte d'Ivoire et dans la région, et la collaboration avec les bureaux de la DDC dans la région, sont autant de domaines de coopération qui seront recherchés et renforcés.

Développement institutionnel

Le long des cinq prochaines années le développement institutionnel sera poursuivi avec, entre autres mesures: (i) le renforcement du cadre organique selon la structuration adoptée (départements, direction générale); (ii) le renforcement du système de gestion des ressources humaines et matérielles (Manuel de procédures, et Règlement Intérieur); (iii) le renforcement des Nouvelles Technologies de l'Information et des unités spéciales; et (iv) la consolidation des sources des financements du CSRS, notamment l'accroissement des fonds propres et de la contribution des gouvernements.

Structuration générale des financements au CSRS

Les trois (3) sources principales de financement du CSRS sont: a) le *core funding*, comprenant la contribution des gouvernements ivoirien et suisse et celle de la Fondation du CSRS ; b) les *fonds propres* générés par les prestations; c) les fonds mobilisés par *les projets de recherche*.

De 1951 à 2007, les financements pour le fonctionnement du centre provenaient de l'Académie Suisse des Sciences Naturelles (SCNAT). La SCNAT allouait au CSRS un montant annuel qui a constitué un noyau important, couvrant notamment les frais d'infrastructures et de personnel. L'Institut Tropical a apporté aussi ces dernières années au CSRS des soutiens financiers importants consolidant le noyau. C'est ce noyau qui a permis au CSRS de vivre plus de 50 ans, en traversant diverses périodes difficiles.

Depuis janvier 2008, et pour une première phase de 4 ans (2008-2011), la plus importante part du *core funding* pour le fonctionnement du centre provient du « Leading House » (l'Institut Tropical Suisse), gestionnaire des fonds alloués par le Gouvernement Suisse, dans le contexte du message du SER et dans le cadre de la convention de coopération scientifique signée avec la Côte d'Ivoire en juillet 2006.

Les *fonds propres* du CSRS proviennent de diverses prestations, notamment de la mise à disposition de ses infrastructures et équipements et des frais administratifs liés à la gestion fonds des projets de recherche.

Les *fonds des projets de recherches* proviennent de financements divers, par divers organismes de financement suisses et internationaux.

Le succès de mobilisation de fonds dans chaque composante de cette structure de financement est essentiel dans la bonne mise en œuvre du plan stratégique.

Mise en œuvre du plan stratégique

Conformément aux orientations retenues pour les cinq années à venir, le CSRS, à travers son personnel, ses chercheurs et ses organes, s'attèlera à fournir des efforts soutenus pour assurer les axes de développement majeurs suivants: a) le développement et le renforcement des activités de recherche, de formation et de prestation de service dans les thématiques prioritaires nationales et internationales ; b) le développement des partenariats et le renforcement de la coopération sous-régionale ; c) le renforcement des capacités de mobilisation de ressources financières propres ; d) le maintien et l'accroissement de la contribution des « Core funders » (les deux gouvernements ivoirien et suisse, et la Fondation du CSRS).

Les efforts soutenus dans ces axes de développement permettront d'atteindre les 3 objectifs spécifiques ci-après : a) les performances du centre sont améliorées (en matière de recherche, de formation et de prestations de service) ; b) la coopération sous régionale et internationale est renforcée ; c) la mobilisation des ressources est renforcée.

Pour chacun des objectifs spécifiques, des résultats à atteindre ont été retenus au nombre de 7 : R1-Renforcement du cadre organique ; R2-Amélioration des conditions de travail et d'accueil ; R3-Amélioration de la qualité des prestations du centre ; R4-Amélioration de la visibilité du centre ; R5-Renforcement de la coopération régionale et internationale ; R6-Mobilisation des ressources financières propres ; R-7Accroissement de la contribution des « core funders ».

Pour chaque résultat à atteindre, une suite d'activités a été identifiée dans le cadre d'un processus de programmation sur les 5 ans du Plan stratégique.

Un financement du Plan est proposé pour cette série d'activités permettant d'atteindre les résultats et les objectifs fixés.